Aurélie Hemblenne
http://aureliehemblenne.be
0473/55.69.93

Le changement d'écurie

Mésentente avec les gérants, curiosité de voir ailleurs ou simple déménagement, il existe un tas de raisons pour changer de pension. Mais comment s'organiser, que faut-il prévoir ? Le changement de pension n'est pas si anodin.

* Pour un changement d'écurie réussi, anticipez !

1) Vérifier le préavis

Avant toute chose, un changement de pension se prépare. La première chose à faire est bien sûr de trouver la bonne écurie et de réserver une place pour votre compagnon.
Ensuite, il est important de prévenir les gérants de l'écurie dans laquelle vous vous trouvez actuellement. C'est le moment de relire votre contrat car le délai pour effectuer le "déménagement" y est bien souvent mentionné. En manière générale, on parle d'un mois de préavis mais cela peut varier d'une écurie à l'autre. Cela vous laisse un peu de temps pour vous organiser et permet au gérant de trouver un futur pensionnaire pour vous remplacer.
À noter qu'il vous est possible de partir quand vous le désirez, et donc avant la fin du préavis, mais dans ce cas le montant de la pension durant ce laps de temps restera à votre charge (sauf éventuel arrangement avec le gérant, bien sûr).

2) Ranger ses affaires

Profitez de la durée de préavis pour ranger un maximum d'affaires.
Le casier des cavaliers est réputé pour accumuler un bon nombre de choses non indispensables. Commencez à faire un tri pour ne garder ce qui est vraiment nécessaire, comme par exemple la malle de brosses, un licol plat, les affaires pour monter et longer, etc. C'est également l'occasion idéale pour nettoyer tout votre équipement en profondeur et racheter l'éventuel matériel manquant.
Les choses inutiles pourront être mis de côté en cas de casse, ou même, pourquoi pas, revendues d'occasion.
Si votre nouvelle écurie le permet, peut-être pourrez-vous déjà commencer à y apporter certaines de vos affaires.

3) Le transport du cheval



C'est aussi le moment de réfléchir à comment vous allez déplacer votre cheval.
Si vous avez votre van et une voiture pour tracter, la solution est toute tracée. Sinon, il vous faudra réfléchir aux différentes options qui s'offrent à vous.
Peut-être connaissez-vous quelqu'un qui pourrait transporter votre cheval ? Un parent, un ami, ou même votre ancienne ou future écurie ?

Aurélie Hemblenne
http://aureliehemblenne.be
0473/55.69.93

Si ce n'est pas le cas, il vous faudra alors vous renseigner auprès des entreprises proposant ce service et prendre le temps de comparer les prix et de lire les conditions.
Si vous devez faire un long trajet, c'est également le moment de pour réfléchir aux éventuelles étapes qui constitueront le voyage.

4) Autres précautions avant de changer d'écurie

D'autres préparations peuvent s'avérer nécessaires :
• S'il est destiné à vivre en troupeau avec d'autres chevaux et qu'il est actuellement ferré, vous aurez peut-être besoin de lui retirer au moins les fers des postérieurs
• Si son alimentation sera différente dans sa future pension, il peut s'avérer utile de commencer une transition alimentaire le plus tôt possible, le cheval ayant un système digestif très sensible
• La vermifugation de votre cheval est également recommandée dans certains cas afin qu'il n'importe pas de parasites dans son nouvel environnement.
N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre nouvelle écurie, elle sera la plus à même de vous renseigner sur ce sujet.

* S'adapter au changement de pension

Mais qui dit changement d'écurie, dit aussi temps d'adaptation pour le cheval.
Certains chevaux ne seront nullement impressionnés et trouveront leurs marques instantanément ou bien en seulement quelques heures. Je pense notamment aux chevaux ayant beaucoup l'habitude de voyager, par exemple les chevaux de concours ou de randonnée, ou encore ceux ayant déjà subi plusieurs changements de pension.
Mais, le cheval est un animal d'habitude, et la plupart de nos compagnons pourra être impressionné par un tel changement. C'est dans un lieu qu'il connait bien, aux odeurs et bruits familiers, qu'il se sent rassuré. Pour certains, le changement de pension peut être vécu comme un véritable bouleversement.
En tant que propriétaire, il ne faut surtout pas hésiter à laisser un temps d'adaptation. En général, on parle d'une semaine mais ce temps dépend complètement du cheval.
Cette période est l'occasion rêvée pour lui montrer son nouveau chez lui, les aires de travail, les chemins de balade et de présenter les copains. Mettez entre parenthèse le travail et profitez de ces quelques jours pour lui faire faire des promenades en main, l'emmener brouter ou tout simplement le brosser et le rassurer.
Le travail n'en sera que meilleur quant le cheval aura bien intégré ce changement. Car s'il est sur l'œil et inquiet de tout car il ne se sent pas dans son élément, les séances ne seront un plaisir ni pour lui, ni pour vous.
Il ne faut surtout pas précipiter les étapes. Autant laisser le cheval prendre le temps dont il a besoin. Autant faire de ce changement d'écurie, une belle expérience.